

FACE À LA VULNÉRABILITÉ : RÉUSSIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

3 MODULES DE 2 JOURS CHACUN

- ① Pourquoi le développement social face à l'extension de la vulnérabilité ?
- ② Quels axes stratégiques pour le développement social local ?
- ③ Quels axes opérationnels pour le développement social local ?

CYCLE DE 6 JOURNÉES

27 et 28 juin 2013

03 et 04 octobre 2013

21 et 22 novembre 2013

CYCLE DE FORMATION

Organisé par
l'Institut National
du Développement Social (INDS)

En partenariat avec
l'Observatoire
national de l'action sociale
décentralisée (Odas)



Avec le soutien du

MODULE I - 2 JOURS

Pourquoi le développement social local face à l'extension de la vulnérabilité ?

27 juin 2013

Une nouvelle question sociale

09h30 - 10h00

Accueil des participants et présentation du programme.

10h00 - 12h30

Un contexte de vulnérabilité

L'aggravation des crises (économique, relationnelle et identitaire) montrent plus que jamais aujourd'hui les limites des politiques menées au cours des dernières décennies pour la préservation du vivre ensemble. Quels enseignements peut-on en tirer ?

12h30 - 14h00

Déjeuner

14h00 - 17h00

De nouveaux publics pour l'action sociale

La demande sociale évolue au rythme des mutations économiques, socio-démographiques et culturelles. Quelles conséquences en tirer pour donner un nouveau contenu aux politiques sociales ?

28 juin 2013

Les atouts du développement social local

09h00 - 12h00

Analyse de la pertinence des politiques sociales dans une période de crise

Bilan des politiques sociales menées localement et analyse de leur convergence avec les autres politiques publiques.

12h00 - 13h30

Déjeuner

13h30 - 16h30

Présentation et définition du développement social local

Définition et atouts d'une conception nouvelle de l'action sociale fondée sur le développement des potentiels des personnes et des ressources des territoires, pour renforcer l'efficacité des politiques de prévention, de prévention et de protection.

MODULE II - 2 JOURS

Quels axes stratégiques pour le développement social local ?

3 octobre 2013

Le projet local : le diagnostic au service de l'action

09h30 - 12h30

La mise en place d'une ingénierie du développement social

Certaines institutions se sont appliquées à mettre en place une ingénierie propre aux projets de développement social. Peut-on transposer cette démarche mise en œuvre sur quelques sites ?

12h30 - 14h00

Déjeuner

14h00 - 17h00

Diagnostic et partage de l'information

Le développement social ne peut se construire sans diagnostic élaboré s'appuyant sur le système statistique mais aussi sur une analyse qualitative des besoins et attentes des habitants. Quelles précautions stratégiques et méthodologiques doit-on prendre ?

4 octobre 2013

Quel projet, pour quel territoire ?

09h00 - 12h00

Projet, territoire et démocratie participative

Le projet de développement social appelle, de sa phase de diagnostic à sa mise en œuvre, une perception partagée de sa finalité et de ses objectifs par les élus, les administrations, les associations et les habitants concernés. Comment parvenir à associer et à impliquer durablement ces différents acteurs ?

12h00 - 13h30

Déjeuner

13h30 - 16h30

Projet, territoire et partenariat

La conduite du projet local repose sur un difficile équilibre entre des logiques institutionnelles et des logiques de coopération. De quels outils peut-on disposer pour respecter des impératifs souvent contradictoires ?

MODULE III - 2 JOURS

Quels axes opérationnels pour le développement social local ?

21 novembre 2013

L'implication des acteurs

09h30 - 12h30

La refondation de l'intervention sociale

Les trois dimensions du DSL (développement des personnes et des familles, développement des territoires et des solidarités, développement des organisations) font apparaître des questions de méthodes. Un modèle de progression vers le DSL peut-il permettre d'explicitier et de concrétiser les orientations de travail à adopter ?

12h30 - 14h00

Déjeuner

14h00 - 17h00

Analyse de deux démarches de DSL particulièrement significatives, exposées par leurs concepteurs en zone urbaine et en zone rurale.

22 novembre 2013

L'évolution du management

09h00 - 12h00

Management éthique, heuristique et empathique

Le développement social nécessite une refondation des pratiques managériales, le choix du risque, de nouvelles postures... Quelles sont les démarches significatives sur ce point ?

12h00 - 13h30

Déjeuner

13h30 - 16h30

Du projet à l'action

Analyse de projets de DSL exposés par les stagiaires à partir d'un cahier des charges commun. La présentation de l'agence Apriles conclura les travaux de ce séminaire.

13^{ÈME} ÉDITION

+ DE 1000 CADRES DÉJÀ FORMÉS

Une diversité d'intervenants à l'expertise éprouvée, pour revenir sur les fondements, l'actualité et les objectifs du DSL, pour analyser les enjeux de la mise en œuvre d'une véritable ingénierie du DSL (diagnostic territorial, démarche participative...), et pour échanger à partir d'exemples concrets sur les questions de méthodes (postures et pratiques du travail social, évolution du management...).

Un nombre limité de participants seulement pour chaque session, afin de prendre le temps de débattre en profondeur des questions et confronter les points de vue et les expériences.

ILS TÉMOIGNENT :

"La formation a changé la façon dont je parle de mon travail, car elle m'a permis de mettre un nom sur les différentes étapes des processus de DSL que j'anime au sein du centre social".

Véronique Fièvre, responsable du centre social de Souvigny (Allier).

"Le développement social local est un pari audacieux et la formation donne envie de le pratiquer pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et de recommencer pour les autres...".

Pascale Berthet, responsable d'espace d'action médico-sociale au conseil général du Doubs.

"L'INDS dans le cadre de ce séminaire donne le ton, partage les possibles, valorise les expériences, identifie les écueils reconnaissant ainsi, à chacun, son pouvoir d'agir!".

Christelle Steinmetz, responsable d'une maison départementale de la solidarité au conseil général de Maine-et-Loire.

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE :

LES CONSEILS GÉNÉRAUX :

Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Essonne, Côte d'Or, Doubs, Haut-Rhin, Isère, Hauts-de-Seine, Haute-Loire, Loiret, Orne, Nord, Pas-de-Calais, Paris, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie, Seine-et-Marne, Seine Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines.

LES VILLES :

Aubagne, Bayonne, La Roche-sur-Yon, Rueil-Malmaison

LES CAF :

La Roche-sur-Yon, Aveyron, Réunion

LES ASSOCIATIONS :

Association des Maires de France (Mairie 2000), Acodège (Dijon), CLAVIM (Issy-les-Moulineaux), UNIFAF Paris, Association Fondation Jeunesse Feu Vert, France Terre d'Asile (Paris), France Terre d'Asile (Saône et Loire), France Terre d'Asile (Périgueux).

FACE À LA VULNÉRABILITÉ : RÉUSSIR
LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL
CYCLE 2013

BULLETIN D'INSCRIPTION

À renvoyer à

INDS

13, boulevard Saint-Michel - 75 005 PARIS

Tél. : 01 56 81 02 69 - Fax: 01 53 10 24 19

E-mail: inds.asso@wanadoo.fr

PARTICIPANT

Nom:

Prénom:

Fonction:

(ces renseignements figureront sur la liste des participants)

Service:

Adresse professionnelle:

Téléphone: Fax:

E-mail:

ENTREPRISE OU ORGANISME

Nom:

Sigle:

Adresse:

Téléphone: Fax:

Secteur d'activité: Nombre de salariés:

DOSSIER SUIVI PAR

Nom-Prénom: Fonction:

Téléphone: Fax:

E-mail:

Adresse de convocation (si différente de celle de l'entreprise):

.....

.....

Adresse de facturation (si différente de celle de la convocation):

.....

.....

Suite au verso



CONDITIONS D'INSCRIPTION

① **Toute inscription nécessite le renvoi d'un bulletin d'inscription par participant à :**

INDS: 13, boulevard Saint-Michel, 75 005 PARIS

② **Le bulletin doit être accompagné du règlement des frais d'inscription :**

- par chèque à l'ordre de : Institut National du Développement Social (INDS)
- ou, pour les administrations, d'une lettre valant commande.

Inscription au cycle complet (6 jours) : **2 100 euros**. Ce montant est net, non assujéti à la TVA.
L'inscription comprend la **prise en charge du repas de midi** pour les **6 jours de formation** et donne droit à un abonnement d'un an au "Journal de l'Action Sociale et du Développement Social".

③ **Chaque inscription fait l'objet d'une lettre de confirmation adressée au signataire du bulletin, et d'une lettre de convocation adressée au participant.**

④ **Pour chaque inscription confirmée, l'INDS adresse :**

- une facture ayant valeur de convention de formation simplifiée
- une attestation de présence

⑤ **Annulation**

1 - Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (par courrier ou fax).

- Celles reçues plus de 10 jours **avant le début** du séminaire seront acceptées,
- Celles reçues moins de 10 jours **avant le début** du séminaire entraîneront le versement des frais d'inscription en totalité.

2 - **Après le début** du séminaire, les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix du séminaire.

3 - En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc...), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription de formation.

Date :

Signature :

Nom et fonction du signataire :

Cachet de l'entreprise ou de l'organisme :

MODALITÉS DE PAIEMENT : Le règlement sera effectué

1. Par chèque libellé à l'ordre de **INDS** et envoyé à : INDS, 13, bd Saint-Michel - 75005 PARIS

2. Par virement direct à l'ordre de **INDS**

CRÉDIT COOPÉRATIF ODÉON - 122 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS

Code banque : 42559 - Code guichet : 00004 - N° de compte : 210 279 271 02 - Clé RIB : 50

Domiciliation : CRÉDIT COOPÉRATIF ODÉON.

CONSEIL D'ORIENTATION

Le cycle est placé sous la direction de Jean-Louis Sanchez, Délégué général de l'Odas.

Geneviève Avenard, directrice ACODEGE ; **Geneviève Besson**, chargée de l'évaluation et de la prospective sociale à la délégation sociale du conseil général de l'Eure ; **Jean-Philippe Chabannaud**, Président du réseau national des services publics en proximité, responsable de la solidarité de la ville du Bois ; **Philippe Cholet**, directeur adjoint des espaces d'action médico-social au conseil général du Doubs ; **Chantal Cornier**, directrice de l'IFTS d'Echirolles ; **Martial Dardelin**, DGA Oise ; **Franck Darty**, responsable du département du développement social et services aux personnes, caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) ; **Rodolphe Dumoulin**, directeur ARS Paris ; **Pauline Figarol**, directrice de la coordination des moyens et des réseaux au pôle Solidarités du conseil général du Pas-de-Calais ; **Bernard Foucaud**, consultant, ancien DGA ; **Alain Grevot**, conseiller auprès de l'Odas en matière de protection de l'enfance ; **Florence Leduc**, directrice formation et vie associative (FEHPAP) ; **François Le Merlus**, sociologue, président de l'INDS ; **Didier Lesueur**, directeur général adjoint de l'Odas ; **Mohamed L'Houssni**, directeur association RETIS ; **Mireille Montagne**, DGA par intérim au conseil général de la Savoie, présidente de Pays de Savoie Solidaires ; **Patrick Norymberg**, directeur général adjoint de la ville du Blanc-Mesnil ; **Jean Ouachée**, directeur général des services de Saint-Brieuc ; **Eric Pelisson**, Directeur général des services de la ville de Wattrelos ; **Jean-Claude Placiard**, ancien DGA, consultant formateur ; **Jean-Paul Raymond**, directeur général adjoint en charge des solidarités au conseil général de l'Essonne ; **Françoise Raynaud**, ancienne présidente de l'Anscad, consultante ; **Hélène Rihn**, responsable de l'action territoriale à la ville de Strasbourg ; **Christophe Robert**, responsable du développement et de la coordination des études de l'INDS ; **Jean-Louis Sanchez**, délégué général de l'Odas ; **Marie-Christine Sarre**, directrice générale adjointe au développement social et aux solidarités de la ville de Toulouse ; **Anita Sobler**, directrice des unités territoriales au conseil général du Haut-Rhin ; **Claire Thieffry**, responsable du service sécurité à l'Union sociale pour l'habitat ; **Martine Trapon**, directrice générale de l'ENS.

ORGANISATION

Ce cycle s'adresse aux cadres et dirigeants de l'action sociale et du développement social : structures territoriales, organismes, associations, centres de formation, équipements...

Lieu : Odas – 250 bis, boulevard Saint-Germain à Paris 75 007
(métro ligne 12, "Rue du Bac" ou "Solférino"; RER C, "Musée d'Orsay")

Horaires : de 9h30 à 17h00 les premiers jours de chacun des trois modules
de 9h00 à 16h30 les deuxièmes jours.

Dates : De juin à novembre 2013

Inscriptions : Le nombre de participant(e)s est limité.

Cycle complet (6 jours).

Il sera possible, en cas d'empêchement, de déléguer un cadre du même organisme en remplacement de la personne inscrite, sous réserve que nous en soyons prévenus à l'avance.

Certification : À l'issue du séminaire, un certificat de formation est délivré aux stagiaires ayant participé au cycle complet.

Montant forfaitaire : Inscription au cycle complet (6 jours) : 2 100 euros nets (pas de TVA) par personne.

L'inscription doit nous être adressée en complétant le bulletin ci-joint, accompagnée du règlement correspondant.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

INDS - Michel Rousseau - Tél.: 01 56 81 02 69 - Port. : 06 87 01 69 35

Fax : 01 53 10 24 19

E-mail : inds.asso@wanadoo.fr